

Cryptage

Le cryptage est à l'origine un procédé propre à la correspondance, et nécessaire à l'exercice du pouvoir : depuis l'Antiquité, il assure la sécurité des communications diplomatiques et militaires. Crypter une correspondance privée est excessivement rare, et se justifie quand il y a des enjeux politiques vitaux, comme dans le cas de la correspondance entre Marie-Antoinette et Fersen (1791-1792). On peut vouloir aussi crypter une correspondance d'amour, par des moyens rudimentaires et naïfs, comme ces lettres des années 1780 retrouvées par Isabelle Foucher (*Écris-moi si tu m'aimes encore... Une correspondance amoureuse au XVIII^e siècle*, 2010), ou par des moyens [...]

Bibliographie

Michel Briand, Colette Camelin et Liliane Louvel (dir.), *Les Écritures secrètes*, Presses universitaires de Rennes, 2009.

Philippe Lejeune « Écrits cryptés », dans *Aux origines du journal personnel. France, 1750-1815*, Honoré Champion, 2016.

Albert Navarre, *Histoire générale de la sténographie et de l'écriture à travers les âges*, Institut sténographique de France, 1909.

Simon Singh, *Histoire des codes secrets. De l'Égypte des Pharaons à l'ordinateur quantique*, Le Livre de poche, 2002.



Auteur(s) de l'article:

[Lejeune Philippe](#)

Page:

229-230

Mots-clés:

[Correspondance](#)

[Intime](#)

[Journal personnel](#)

[Dix-huitième siècle](#)

Pour citer cet article:

Lejeune Philippe, « Cryptage », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 229-230, en ligne, URL : <https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/cryptage>, page consultée le 15/07/2025.